

Marc Vuillemot interpelle les candidats aux législatives

Afin de permettre aux électeurs de la **7^e circonscription** de choisir leur député en connaissance de cause, le maire PS de La Seyne demande aux postulants de se positionner sur des sujets clés

Face aux enjeux des prochaines élections législatives, mais aussi au regard de l'importance de l'abstention et des votes "extrémistes" qui ont marqué l'élection présidentielle, Marc Vuillemot estime qu'il est de sa responsabilité de s'immiscer dans le débat. Certes, il ne sera ni candidat ni suppléant (nos éditions précédentes), mais le maire PS de La Seyne estime nécessaire de « créer les conditions pour éclairer les citoyens sur les projets des candidats ». Motif : « Celui ou celle qui sera élu(e) devra agir sur des sujets majeurs pour le territoire de La Seyne ». Aussi le premier magistrat va-t-il adresser un courrier aux candidats aux législatives dans la 7^e circonscription⁽¹⁾, afin qu'ils fassent connaître leur position sur sept thématiques. Que voici :

Quelle place pour les services publics communaux de proximité ?

Partant du constat que les services publics de proximité « contribuent à garantir l'égalité entre citoyens », Marc Vuillemot estime que « si on continue à réduire les ressources des communes – entre la baisse des dotations aux collectivités locales, la suppression de la taxe d'habitation ou la réduction du nombre de fonctionnaires... –, les maires n'auront plus assez de sous et plus assez de moyens humains, pour faire fonctionner les services communaux. Alors que faudra-t-il réduire ou supprimer comme offre à nos concitoyens ? »

Quel avenir pour les dispositifs de politique de la ville ?

Depuis plus de 30 ans, rappelle le maire, La Seyne bénéficie de ces dispositifs qui permettent d'accompagner les populations (en matière de culture, d'éducation, de sport, d'accès à la santé, à l'emploi...), de compenser les inégalités, de rénover des quartiers entiers. « Sachant que le centre-ville a encore besoin de dispositifs d'accompagnement (pour l'habitat, pour le commerce de proximité, pour les mobilités...), si vous êtes élu député, que ferez-vous, demain, de ces dispositifs qui profitent tant aux Seynois ? », interroge Marc Vuillemot.

Quels moyens pour l'éducation ?

« L'éducation contribue à l'éveil des consciences et du rôle de citoyen, rappelle le maire. Alors, si demain je dois appliquer la proposition de M. Macron visant à baisser le nombre d'enfants à 12 dans les classes de CP des secteurs dits prioritaires, je devrais créer plus de 20 classes. Comment mettre en œuvre cette mesure qui, par ailleurs, me semble utile ? Le futur député pourra-t-il faire en sorte que La Seyne, quartier prioritaire, soit classé en Réseau d'éducation prioritaire ? Et comment faire pour que toutes les communes soient sur un pied d'égalité dans la mise en œuvre des activités périscolaires ? »

Quelles mesures pour le développement économique



Face aux enjeux des élections législatives le maire de La Seyne estime nécessaire de s'impliquer dans le débat pour « éclairer ses concitoyens ».(Photos VLP)

du territoire ?

Les politiques publiques, dont La Seyne a bénéficié en matière d'accompagnement à l'emploi (à l'image des parcours d'insertion), « ont porté leurs fruits et obtenu des résultats qui attestent que cela fonctionne. Notamment grâce au soutien de la préfecture et de la Direccte⁽²⁾. C'est un enjeu majeur ; sera-t-il conforté et soutenu par le futur député de la circonscription ? », demande Marc Vuillemot.

Quelles mesures en faveur du logement social ?

« L'office HLM permet l'accès au logement à 75 % de nos concitoyens qui y sont éligi-

bles, mais nous avons un gros déficit d'offre (3000 foyers sont en attente sur La Seyne), rappelle le maire. De plus, la loi SRU a été modifiée pour passer de 20 à 25 % la part des logements sociaux dans chaque commune. Comment l'État doit-il accompagner l'atteinte de ces objectifs ; quelle mesure défendra, demain, notre député pour permettre l'accès au logement pour tous ? »

Quelle politique pour le développement durable ?

La Seyne, labellisée "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", met en œuvre des projets financés avec des dispositifs de l'État. « Existeront-ils encore

demain ? Le futur député souhaite-t-il défendre les objectifs du Grenelle de l'environnement ? », questionne Marc Vuillemot.

Quelle politique en matière de coopération intercommunale ?

L'agglomération de Toulon deviendra prochainement une métropole, « mais son périmètre actuel est-il plus adapté que celui des 32 communes du Schéma de cohérence territoriale (Scot) ? Comment le député voit-il l'articulation, entre deux agglomérations (TPM et Sud Sainte-Baume) sur la 7^e circonscription ? Et quelle place restera-t-il aux communes et à la démocratie participative (les conseils de quartier) ? », interroge le maire de La Seyne.

Marc Vuillemot prévoit donc d'adresser, la semaine prochaine, ces questions aux postulants à la députation. « Dans mon courrier, je leur proposerai de me répondre, soit directement et je rendrai public leurs réponses, soit de venir rencontrer le conseil municipal et les conseils de quartiers, soit de participer à un forum citoyen pour s'exprimer devant les Seynois », conclut le premier magistrat.

PROPOS RECUEILLIS PAR M. G. mguillon@nicematin.fr

1. Communes de La Seyne, Six-Fours, Saint-Mandrier, Sanary et Bandol.
2. Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Un forum citoyen mercredi

Entre les deux tours de l'élection présidentielle, la majorité seynoise de gauche a organisé un forum citoyen pour inviter les électeurs à « faire barrage » au Front national. Avec les législatives, Marc Vuillemot se dit à nouveau « inquiet » par le fait que, « dans certaines communes de la circonscription, l'extrême droite fait jeu égal avec Les Républicains ». De même, ajoute-t-il, « je suis préoccupé par le fort taux d'abstention à La Seyne, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ». Dans ce contexte, estime-t-il, « il est important que les responsables politiques créent les conditions pour répondre à la détresse, pour permettre aux citoyens d'échanger, de confronter leurs points de vue. C'est le devoir des élus de ranimer cet exercice qui se pratique aujourd'hui davantage sur les réseaux sociaux, sans forcément le même respect des interlocuteurs ». C'est pourquoi, Marc Vuillemot convie de nouveau, « celles et ceux qui souhaitent avoir un échange sur ce qu'il s'est passé lors de la présidentielle et, éventuellement, dire ce qu'on attend des législatives », à un nouveau forum citoyen, mercredi prochain à 18 h à la Bourse du travail.